CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3756** **VALABLE JUSQU'AU** **12/02/2027**

ÉDITÉ LE 07/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN

Siret : 435 048 459 00018

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 46636K

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4855031804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4855031804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : SARL MAISONS MARTIN

28 BOULEVARD MARECHAL JOFFRE
66400 CERET

Téléphone : 04 68 87 12 96 **Fax :** 04 68 87 22 75

Portable : 06 13 46 25 38

Responsabilité légale :
MARTIN MICHEL CO-GÉRANT / MARTIN FRANCIS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : maisons@maisonsmartin.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 757 040 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	9	14/12/2023
3111	Tuiles canal (Technicité courante)	9	14/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025